

## Assemblée générale annuelle (AGA)

Chaque année au printemps, le conseil multidisciplinaire tient son AGA à laquelle vous êtes convoqués. Le comité exécutif y présente son rapport annuel, incluant les travaux des différents comités en place dont les comités des pairs. C'est aussi le moment de définir ensemble les orientations du CM pour l'année à venir.

### Pour en savoir plus?

Visitez le site intranet, sous l'onglet «Comités et conseils», « le conseil multidisciplinaire»

ou

Communiquez à l'adresse courriel suivante :

[conseil.multi.ciSSSGaspésie@SSSS.gouv.qc.ca](mailto:conseil.multi.ciSSSGaspésie@SSSS.gouv.qc.ca)

Vous pouvez également consulter les babillards dans les différentes installations du CISSS.

## Le conseil multidisciplinaire

Pour s'informer !

Pour s'impliquer !

Pour faire évoluer les pratiques professionnelles !

Pour se donner des services adaptés et de qualité !



**Le conseil multidisciplinaire,  
c'est votre voix  
au sein de notre organisation !**

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de la Gaspésie

Québec 



## Le conseil multidisciplinaire CM

« Un conseil professionnel  
dynamique...  
à l'image de ses membres! »

Québec 

# Le conseil multidisciplinaire

## Connaissez-vous le conseil multidisciplinaire?

Le conseil multidisciplinaire (CM) est composé de tous les professionnels de l'établissement, titulaires d'un diplôme universitaire ou collégial, exerçant des fonctions caractéristiques du secteur d'activités couvert par ce diplôme et reliées directement aux services de santé, aux services sociaux, à la recherche ou à l'enseignement.

Il exclut les médecins, dentistes, pharmaciens de même que les infirmières et infirmiers, lesquels ont déjà un conseil (CMDP et CII).

## Son mandat

Le CM est un conseil consultatif.

Il est responsable envers le conseil d'administration du CISSS de la Gaspésie:

- D'émettre des recommandations sur la distribution appropriée des soins et des services dispensés par ses membres.

Il est responsable envers la présidence-direction générale de donner son avis sur :

- L'organisation scientifique et technique du CISSS;
- Les moyens à prendre pour évaluer et maintenir la compétence de ses membres.

Il a aussi le mandat de constituer des comités de pairs qui participent à l'amélioration de la qualité des soins et services de la pratique professionnelle.

## Représentation

Les membres du CM sont aussi présents dans plusieurs comités du CISSS de la Gaspésie, tels que :

- Comité de gestion des risques;
- Comité des communications;
- Comité santé et mieux-être au travail.

Tout autre comité peut être créé afin de réaliser le mandat du CM.

**Votre implication  
fera la différence !**